

la vaccination

publié le 09.02.21

en plus de deux siècles d'existence, la vaccination a permis de prévenir un nombre considérable de cas de maladies infectieuses. pourtant, de nombreux défis restent à relever, que ce soit pour améliorer l'efficacité de certains vaccins, en développer contre des maladies émergentes, en assurer la disponibilité pour l'ensemble de la population mondiale...

la vaccination consiste à éduquer le système immunitaire en lui présentant un agent pathogène atténué ou inactivé, ou des molécules caractéristiques de cet agent pathogène. cette éducation consiste à obtenir une réaction immunitaire sans pour autant rendre malade la personne vaccinée. les anticorps produits lors de cette réaction permettront, en cas de rencontre ultérieure avec le microorganisme infectieux, de le neutraliser rapidement et efficacement, évitant ainsi la maladie. le développement de la vaccination a permis de diminuer de manière spectaculaire le nombre de cas de maladies autrefois répandues (rougeole, poliomyélite...) voire d'éradiquer certaines d'entre elles, comme la variole ou la peste des ruminants.

ces succès ne doivent cependant pas faire oublier qu'il reste de nombreux défis à relever : améliorer les performances de certains vaccins (par exemple du bcg, vaccin contre la tuberculose), anticiper les mutations régulières de certains pathogènes (qui expliquent que le vaccin contre la grippe doive être adapté chaque année) et réussir à développer des vaccins efficaces contre des maladies mortelles, qu'elles soient très répandues (sida, paludisme...) ou, pour le moment, plus circonscrites (maladies à virus nipah, à virus du nil occidental...). en 2020, le développement, en quelques mois, de vaccins efficaces contre la covid-19 montre que les nouvelles technologies fondées sur les arn messagers ou la vectorisation semblent très pertinentes.

en plus de ces défis scientifiques, la vaccination affronte également l'opposition d'une partie de la population, pour des motifs variés. la vaccination est ainsi accusée, entre autres, de s'opposer à la volonté divine, d'être contraire à la nature, d'être dangereuse pour la santé ou encore de servir les intérêts des industries pharmaceutiques.

c'est d'ailleurs au moins en partie la balance entre respect des libertés individuelles et protection des intérêts collectifs qui conduit, en france, les autorités à rendre certains vaccins obligatoires (par exemple ceux contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la coqueluche, etc.) tandis que d'autres ne sont que recommandés^[1], malgré leur potentiel à éviter de nombreuses morts (vaccins contre la grippe et contre les papillomavirus humains).

 CRÉDITS

LICENCE DU TEXTE DE L'ARTICLE



notes

1

en réalité, d'autres raisons que la balance liberté individuelle / intérêts collectifs guident les évolutions concernant l'obligation vaccinale. par exemple, jusqu'en 2017, seuls trois vaccins étaient obligatoires (diphtérie, tétanos, poliomyélite). cependant, il n'existait pas de vaccins trivalents, protégeant seulement contre ces maladies, mais uniquement des présentations y associant d'autres vaccins non obligatoires. cela a conduit [le conseil d'état, dans une décision du 8 février 2017](#), à enjoindre le « ministre chargé de la santé de prendre des mesures pour rendre disponibles des vaccins correspondant aux seules obligations de vaccination ». en pratique, différentes solutions s'offraient à l'état : mettre fin à l'obligation vaccinale, demander aux laboratoires pharmaceutiques de produire des vaccins trivalents, ou étendre l'obligation vaccinale. c'est cette dernière solution qui a été retenue avec l'obligation de vaccination contre 11 maladies pour tous les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018.